



Association Rencontres et Cultures du Monde Arabe

RCMA

Enseignement de la langue arabe pour arabophone et francophone
Enseignement de la langue française pour arabophone

AUX PARENTS DES ENFANTS INSCRITS AUX COURS D'ARABE CLASSIQUE

Genève, juin 2020

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Cette lettre a pour objet de vous informer de l'organisation des cours d'arabe de l'année scolaire 2020-2021 et de vous inviter au paiement de l'écolage.

L'année se déroule du 1er septembre 2020 au 11 juin 2021

Les cours n'auront pas lieu aux jours et dates suivantes :

Jeudi 10 septembre 2020 (Jeûne genevois)

Du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2020 (vacances d'automne)

Du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 8 janvier 2021 (vacances de Noël et Nouvel An)

Du lundi 15 au vendredi 19 février 2021 (vacances de février)

Du jeudi 29 mars au vendredi 9 avril 2021 (vacances de Pâques)

Jeudi 13 mai 2021 (Ascension)

Lundi 24 2021 (Pentecôte)

Frais d'écolage :

L'écolage annuel pour un enfant est de CHF 550.- Une réduction de 10% est accordée au 2^{ème} enfant suivant de la même famille. À cela s'ajoutent CHF 50.- par enfant pour les frais de matériel scolaire.

Vous trouverez en annexe un bulletin de versement vous permettant de vous acquitter de ces frais que vous voudrez bien régler avant le 15 août 2020. Sans ce règlement avant le début des cours, l'accès à ceux-ci sera refusé à votre-vos enfants.

Nous restons à votre disposition en cas de besoin d'arrangement de paiement.

Si vous avez d'autres questions ou besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous les communiquer par courrier postal ou de préférence électronique à l'adresse suivante : info@association-rcma.ch ou par téléphone au 079 408 71 38.

Tout en formulant le vœu que votre/vos enfants prennent du plaisir à suivre les cours proposés par notre association et en vous remerciant de la confiance que vous accordez à l'activité de notre association, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Au nom de RCMA:
Samia Hamdan – Présidente

Annexe : BVR